

un surplus d'exportation, et qu'en ayant un surplus d'exportation vous exportez le chômage à l'étranger, comme il l'a dit lui-même ici et comme l'ont dit d'autres membres de son groupe.

*M. Quelch:*

D. Contre le gré de l'importateur. Je sais bien qu'un certain montant de placement de capitaux est nécessaire.—R. Si l'importateur ne veut pas les marchandises, elles ne sont pas achetées.

D. Je veux dire qu'il y aura des nations qui ne seront pas capables de payer leurs importations. Par conséquent elles désireront un prêt, et par conséquent cela fera un peu de place pour les exportations. Je suppose que chaque nation désire payer ses importations et par conséquent devrait avoir le droit de les payer au moyen de ses exportations.

M. BLACKMORE: Puis-je mentionner un autre point auquel le témoin pourra répondre en même temps?

M. BRADETTE: Il me semble qu'on devrait laisser le témoin répondre à une question à la fois. Cela prête à confusion en ce qui me concerne.

M. BLACKMORE: Cela facilitera la réponse, et aidera à éclaircir la situation. Supposons que les Etats-Unis grâce à leur immense capacité de production arrivent à vendre meilleur marché que l'industrie britannique sur les marchés britanniques et imposent leurs marchandises à la Grande-Bretagne contre son gré malgré les tarifs douaniers et autres mesures de protection. Nous aurons là une balance défavorable du commerce pour laquelle la Grande-Bretagne ne peut réellement pas être considérée responsable. Nous avons besoin d'agir très prudemment pour nous protéger de ce qui pourrait résulter de cette situation.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous avons en ce moment une très grosse balance défavorable de questions. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de permettre au témoin d'établir une balance favorable.

M. BRADETTE: Oui, oui.

Le TÉMOIN: J'aimerais bien les attaquer consécutivement, si vous le permettez. Pour en revenir à la première question de M. Quelch qui, à mon avis, est en quelque sorte une des plus importantes posées au cours des discussions, est-ce un mal pour un pays de faire des prêts à l'étranger; est-ce un mal d'avoir une balance favorable du commerce?

M. QUELCH: Permettez, je ne dis pas cela; je ne dis pas qu'un pays ait tort de prêter à l'étranger si un autre pays veut emprunter. Je dis qu'il n'est pas juste qu'un pays créditeur force un pays importateur à emprunter quand ce dernier désire payer. Comprenez bien ce que je dis.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Quelch, voulez-vous laisser la parole au témoin, s'il vous plaît.

M. QUELCH: Je ne voulais pas qu'il s'égare.

Le PRÉSIDENT: Si vous prenez patience vous aurez votre réponse.

Le TÉMOIN: Je dois dire que les placements à l'étranger ont beaucoup, beaucoup contribué au développement économique du monde.

Des VOIX: Très bien, très bien.

Le TÉMOIN: Je pense que le Canada devrait en quelque sorte être le dernier pays à être surpris qu'il en est ainsi. Au cours du dix-neuvième siècle le Royaume-Uni a eu un gros surplus d'exportation et accumulé de gros placements à l'étranger. Et maintenant, je trouve très difficile à croire que le Canada ait souffert par suite de ces placements britanniques à l'étranger, ce qui paraîtrait logiquement découler de la vue que vous exprimez, monsieur Quelch.

M. QUELCH: Non.